

## L'Assemblée nationale valide la suppression de la taxe d'habitation



Les députés ont adopté l'article 5 du projet de budget 2020 par 34 voix contre 20 et avec 2 abstentions. L'Assemblée nationale vient de valider la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages en 2020 et pour 100% des ménages en 2023.

Avec Atlantico  
Rédaction

L'assemblée nationale a validé ce vendredi 18 octobre la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour 80% des ménages en 2020 et 100% en 2023.

Les députés ont adopté l'article 5 du projet de budget 2020 avec 34 voix pour et 20 voix contre.

La suppression de la taxe d'habitation va donc se poursuivre. 80% des foyers actuellement imposés seront totalement exemptés en 2020. Pour les 20% restants, la suppression de la taxe d'habitation sera étalée sur trois années, jusqu'en 2023.

Des gestes envers les collectivités qui vont perdre des ressources sont envisagés. Le gouvernement s'est engagé à compenser à "l'euro près" les pertes liées à la suppression de cette taxe pour les communes.